

Le RES doit rester indépendant, Soutenez nous !

Pour mener toutes ses actions et poursuivre ses campagnes de sensibilisation auprès des institutions et du grand public, le RES a besoin de votre soutien.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel :

Profession/activités :

Courriel :

Je verse un soutien annuel de :

- 30 €** - Adhésion de base
- 60 €** - Adhésion de soutien
- 120 €** - Membre bienfaiteur
- Montant libre** :

- **Par chèque :**

À l'ordre du **Réseau Environnement Santé**.
À renvoyer accompagné du bulletin à :

*RÉSEAU ENVIRONNEMENT SANTÉ - MDA
206 quai de Valmy 75010 PARIS*

- **Par virement :**

À l'ordre du Réseau Environnement Santé -
Adhésion

Banque Postale

BIC : PSSTFRPPPAR

IBAN : FR16 2004 1000 0168 0529 4P02 049

Qui sommes-nous ?

**RESEAU
ENVIRONNEMENT
SANTE**



Créé en 2009, le **RES** regroupe des ONG, des associations de professionnels de santé, de scientifiques et de malades ainsi que des adhérents individuels.

Parce que « Notre Environnement, c'est notre Santé », le RES agit pour mettre la santé environnementale au cœur des politiques publiques.

Face à l'épidémie de maladies chroniques (maladies cardiovasculaires, cancers, asthme, trouble de la reproduction, troubles du comportement...), agir sur les causes environnementales est essentiel.

RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.reseau-environnement-sante.fr

CONTACTEZ-NOUS :

Réseau Environnement Santé
Maison des associations du 10^{ème}
206 Quai de Valmy
75010 Paris

☎ : 07 83 06 42 02

contact@reseau-environnement-sante.net

Conception : RES – nov. 2015

Ne pas jeter sur la voie publique.



**NOTRE ENVIRONNEMENT,
C'EST NOTRE SANTE !**

**LA SANTE ENVIRONNEMENTALE :
UNE REPONSE
A
LA CRISE SANITAIRE**

Notre objectif

La question de la relation entre environnement et santé suscite une interrogation croissante dans l'opinion en raison de l'augmentation régulière de maladies chroniques (cancer, diabète, troubles de la reproduction et du comportement, obésité...) et de l'émergence de maladies nouvelles comme l'hypersensibilité chimique.

Les connaissances scientifiques mettent de plus en plus en évidence le poids des facteurs environnementaux dans la survenue de ces maladies et notamment le rôle des produits chimiques perturbateurs endocriniens (PE).

Le RES demande une loi de santé environnementale et a fait 15 propositions pour faire face à l'épidémie de maladies chroniques.

Nos projets pour 2016

Colloques

- EAU : Qu'est-ce qu'une eau de qualité au regard de la perturbation endocrinienne ?
- « Santé environnementale : le coût de l'action et de l'inaction »

Campagnes

- Villes et territoires sans PE : construire une mobilisation citoyenne pour éliminer les perturbateurs endocriniens de notre environnement

Plans régionaux en santé environnement

- Pour construire la réponse à la crise sanitaire en région

Expositions/ brochures

- La crise sanitaire : 10 panneaux pour comprendre l'épidémie de maladies chroniques, son coût économique et agir sur ses causes environnementales
- Les perturbateurs endocriniens : une exposition pour mieux comprendre leur rôle dans toutes les grandes maladies chroniques



Notre méthode

- ❖ Le RES agit pour construire un mouvement citoyen afin d'obtenir une véritable politique de santé environnementale.
- ❖ Le RES assure une veille scientifique (recueil, traduction et traitement des études scientifiques) et construit des dossiers sur des substances jugées préoccupantes (bisphénol A, phtalates, perchlorate, aspartame, etc...).
- ❖ Le RES organise des colloques, des campagnes, publie des rapports, organise des conférences de presse pour mettre dans le débat public les données scientifiques.
- ❖ Au cœur des institutions, le RES participe à la préparation du Plan national santé environnement (PNSE) et ses déclinaisons en régions (PRSE).
- ❖ Le RES intervient auprès des ministères, des agences de sécurité sanitaire et des régions. Il agit en Europe en lien avec le réseau HEAL (Health and Environment Alliance).
- ❖ Le RES créé des supports d'information grand public (expositions, plaquettes, brochures, vidéos...).
- ❖ Le RES se développe en régions pour une prise en compte de la santé environnementale sur tout le territoire.

Les PE sont des substances chimiques qui perturbent le bon fonctionnement du système hormonal

Nos résultats

- ❖ Une prise de conscience globale du danger des faibles doses de substances chimiques ayant une activité de perturbation endocrinienne (ex : Bisphénol A, phtalates, alkylphénols etc.).
- ❖ L'interdiction du bisphénol A en France dans les biberons (étendue à l'ensemble de l'Union Européenne).
- ❖ L'interdiction du bisphénol A dans tous les contenants alimentaires.
- ❖ L'interdiction du perchloroéthylène dans les pressings.
- ❖ En 2014, la France devient le premier pays au monde à adopter une Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens (SNPE).
- ❖ En 2014, création de l'Alliance des Maladies Environnementales Emergentes avec le soutien du RES.

